

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

Procès-verbal de la séance extraordinaire avec renonciation de l'avis de convocation signé par chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Ulric tenue le 27 avril 2011 à 11 h 40 au 128, avenue Ulric-Tessier à Saint-Ulric. Sont présents les conseillers (ères) Mario Chouinard, Roger Collin, Gaétan Durette, Jean-Claude Gagné, Patrice Gauthier et Suzanne D'Astous formant quorum sous la présidence de Monsieur Pierre Thibodeau, maire.

Madame Louise Coll, directrice générale fait fonction de secrétaire.

1-OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Monsieur Pierre Thibodeau constate le quorum à 11 h 40 et déclare la séance ouverte.

2-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-98

Il est proposé par Suzanne D'Astous
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point divers ouvert.
ADOPTÉE

3-ACHAT DE NIVELEUSE

2011-99

Il est proposé par Patrice Gauthier
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'achat d'une niveleuse usagée de marque John Deere, année 1986 de l'entreprise M.L.P. autos inc. au montant de 19 000\$ +taxes et frais de transport. Le montant de cette dépense sera pris à même le budget courant au compte 02 32000 522 Fonds Northland Power.
ADOPTÉE

4-MANDAT À LA FIRME BPR

2011-100

Il est proposé par Gaétan Durette
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) de mandater la firme BPR pour un montant n'excédant pas 12 000\$ afin de préparer une l'étude préliminaire pour l'implantation d'une usine de traitement de l'eau potable Le montant de la dépense est pris à même les revenus de la taxes d'accises sur l'essence.
ADOPTÉE

5- DEPOT D'UNE DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER AU PROGRAMME INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉ

2011-101

Il est proposé par Roger Collin
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la directrice générale de la Municipalité à déposer une demande de support financier au programme d'infrastructures Québec-Municipalité pour l'agrandissement du garage municipal.
ADOPTÉE

6- REMBOURSEMENT À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉANDRE POUR LE REMBOURSEMENT DE LA FACTURE DE PÉTROLES CHALEURS (RÉSOLUTION NO : 2011-51)

2011-102

Il est proposé par Jean-Claude Gagné
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) de rescinder et d'annuler à toutes fins que de droit, la résolution numéro 2011-51 concernant le remboursement de la facture de Pétroles Chaleurs et d'autoriser le remboursement de la facture selon l'entente en incendie avec la Municipalité de Saint-Léandre conditionnellement au règlement final de l'entente.
ADOPTÉE

7- PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Il y a eu une période de questions réservée au public

8-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2011-103

L'ordre du jour étant épuisé,
Il est proposé par Mario Chouinard
ET RÉSOLU que la séance soit close à 11h 50.
ADOPTÉE

Louise Coll, g.m.a.
dir. gén., sec.-trés

Pierre Thibodeau, maire

